

RÉGIME DES CARTES DE SORTIE 2024-2025

Document à remplir en ligne

Il existe 3 cartes différentes, le tableau ci-dessous en explique tous les détails (attention aux astérisques) :

Carte et niveaux concernés	Couleur carte	Présence obligatoire P1 à P9, ou jusqu'à la fin des cours mercredi	Possibilité d'arriver plus tard et partir plus tôt selon emploi du temps*	Sortie autorisée pendant l'heure de repas (P5, P6 ou P7, selon classes)**
S1 à S7	Rouge	Ok	Non applicable	Non applicable
S1 à S7*	Jaune	Non applicable	Ok	Non applicable
S4 à S7**	Verte	Non applicable	Ok	Ok

⇒

Quelques précisions :

- Tout élève ayant quitté l'école ne peut y retourner, sauf s'il détient une carte verte, cependant quitter l'école après 15h00 exclut de revenir prendre le bus scolaire. Une carte rouge implique de rester sur le site EEB1 jusqu'au départ du bus le soir.
- Tout élève descendant du bus scolaire, doit entrer directement dans l'école via l'entrée Waterloo.
- Une autorisation de départ anticipé sera **UNIQUEMENT** donnée en cas d'urgence ou de RDV médical, sur demande expresse par mail des parents auprès du Conseiller d'Education du niveau de l'élève. Il est vivement conseillé d'introduire la demande au minimum un jour ouvrable avant la date du départ anticipé.
- Il n'est pas autorisé de quitter l'école pendant la pause du matin.
- Il est évident que tout élève tentant ou réussissant à sortir sans autorisation en profitant d'un grand flux d'élèves rendant le contrôle individuel problématique se mettrait de lui-même en situation irrégulière et serait traité et considéré comme tel.

*ou absence professeur début/ fin journée (à partir de 11:40).

** Elèves de S6 ou S7 pendant une période libre